



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 453/2010)

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : ETANCHE
2L Code du produit : L631

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange :

Produit d'étanchéité.

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison Sociale : 2L Chimie
Adresse : 1 rue de la touche 41500 AVARAY.France.
Téléphone : 06 83 36 14 76
Email: 2lchimie@orange.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59.

Société/Organisme : INRS / ORFILA <http://www.centres-antipoison.net>.

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé.

Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Non classé.

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

A notre connaissance, ce produit ne présente pas de danger particulier.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Étiquetage non applicable.

2.3. Autres dangers

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification :

Aucun, à notre connaissance.

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substance

Non applicable.

3.2. Mélange

Ce mélange ne contient aucune substance à mentionner selon les critères de la section 3.2 de l'annexe II de REACH.

SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation :

Retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener à l'air frais. Consulter un médecin en cas d'irritation persistante.

Premiers soins après contact avec la peau :

Laver à l'eau savonneuse. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire :

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation persistante, consulter un ophtalmologiste.

Premiers soins après ingestion :

NE PAS faire vomir. Rincer la bouche à l'eau. Faire boire de l'eau. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone (CO₂). Mousse. Poudre.

Agents d'extinction non appropriés :

Jet d'eau bâton.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie :

N'est pas classé comme inflammable selon les critères CE, mais peut présenter des risques en cas d'incendie.

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie :

La décomposition thermique génère : Oxydes de carbone (CO, CO₂), dégagement possible de fumées toxiques, divers fragments hydrocarbonés.

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie :

Refroidir à l'eau pulvérisée les récipients exposés à la chaleur. Endiguer et contenir les fluides d'extinction.

Protection en cas d'incendie :

Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

SECTION 6 : MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence :

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection :

Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition - protection individuelle".

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer et contenir l'épandage. Ne pas déverser à l'égout et dans les rivières.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention :

Ramasser mécaniquement le produit par raclage à la spatule ou instrument similaire.

Procédés de nettoyage :

Laver le reliquat non récupérable à grande eau.

Autres informations :

Éliminer les matières imprégnées conformément aux prescriptions réglementaires en vigueur.

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Mesures d'hygiène :

Ne pas boire, manger ou fumer sur le lieu de travail. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques :

Prendre toutes dispositions nécessaires pour éviter le rejet accidentel du produit dans les égouts et dans les cours d'eau, en cas de rupture des récipients ou des systèmes de transfert.

Conditions de stockage :

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

Matières incompatibles :

Acides. Bases. Oxydants puissants.

Température de stockage :

≤ 30 °C

Matériaux d'emballage :

Emballage d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles.

SECTION 8 : CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés :

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Protection des mains :

Gants de protection.

Protection oculaire :

Lunettes de sécurité.

Protection de la peau et du corps :

Vêtements de protection.

Protection des voies respiratoires :

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Contrôle de l'exposition de l'environnement :

Prendre toutes dispositions nécessaires pour éviter le rejet accidentel du produit à l'extérieur, en cas de rupture des récipients ou des systèmes de transfert.

SECTION 9 : PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État Physique	: Liquide.
Apparence	: Pâteux.
Couleur	: Gris(e). Noir.
Odeur	: Aucune donnée disponible.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible.
pH	: Aucune donnée disponible.
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible.
Points de fusion	: Aucune donnée disponible.
Point de congélation	: Aucune donnée disponible.
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible.
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible.
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible.
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible.
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible.
Densité relative de vapeur à 20°C	: Aucune donnée disponible.
Densité relative	: Aucune donnée disponible.
Densité	: 1,1 - 1,8 g/cm ³
Solubilité	: Aucune donnée disponible.
Log Pow	: Aucune donnée disponible.
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible.

Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible.
Propriétés explosives : Aucune donnée disponible.
Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible.
Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible.

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles.

SECTION 10 : STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité

A notre connaissance, ce produit ne présente pas de danger particulier.

10.2. Stabilité chimique

Stable à température ambiante et dans les conditions normales d'emploi.

10.3. Possibilités de réactions dangereuses

Acides.

10.4. Conditions à éviter

Températures élevées (>90°C).

10.5. Matières incompatibles

Oxydants puissants. Acides. Bases.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Par combustion ou par décomposition thermique (pyrolyse), libère : Oxydes de carbone (CO, CO₂), dégagement possible de fumées toxiques, divers fragments hydrocarbonés.

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë :

Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).

Corrosion cutanée/irritation cutanée :

Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).

Lésions oculaires graves/irritation oculaire :

Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).

Sensibilisation respiratoire ou cutanée :

Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).

Mutagénicité sur les cellules germinales :

Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).

Cancérogénicité :

Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).

Toxicité pour la reproduction :

Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) :

Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) :

Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).

Danger par aspiration :

Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).

SECTION 12 : INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Ecologie - général :

A notre connaissance, ce produit ne présente pas de danger particulier.

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles.

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles.

SECTION 13 : CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Eliminer conformément aux prescriptions locales applicables.

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Conformément aux exigences de ADR/RID/IMDG/IATA/ADN.

14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Danger pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non

Polluant marin : Non

Autres information : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.6.1. Transport par voie terrestre

Pas d'informations complémentaires disponibles.

14.6.2. Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles.

14.6.3. Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles.

14.6.4. Transport par voie fluviale

Pas d'informations complémentaires disponibles.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15 : INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Pas de restriction selon l'annexe XVII de REACH.

Ne contient pas de substance candidate REACH.

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles.

15.2. Evaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le mélange ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en section 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Sources de données :

FDS des fournisseurs. ECHA - European Chemical Agency.

FDS UE (annexe II REACH)